



ORCHESTRE NATIONAL
DE MULHOUSE

Extrait du registre des délibération du Conseil d'Administration n°001.2025

Séance du 20 mars 2025

7 membres présents (7 en exercice)

Présents :

- Michèle LUTZ, Présidente
- Nathalie MOTTE, Vice-Présidente
- Alain COUCHOT
- Pascal COINCHELIN
- Joseph SIMEONI
- Antoine EHRET
- Jean VERNE

Excusés :

- Marc MUNCK
- Michel SPITZ

Objet : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRES DE L'ONM (001.8.9/25)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 215/8.9/744 en date du 14 décembre 2022 de la Ville de Mulhouse créant juridiquement la Régie personnalisée de l'ONM et adoptant ses statuts ;

Exposé des motifs :

La Régie personnalisée de l'ONM a été créée juridiquement par délibération de la Ville de Mulhouse en date du 14 décembre 2022, avec effet au 1er janvier 2023. La délibération a également adopté les statuts de la Régie personnalisée et déterminé les membres du

Conseil d'Administration (Etat, Ville de Colmar, Collectivité européenne d'Alsace). Depuis le 1er janvier 2024, la régie personnalisée bénéficie d'un budget propre.

La politique tarifaire de l'Orchestre National de Mulhouse a été réévaluée en avril 2024 et l'ONM entend poursuivre la dynamique engagée afin de renforcer ses recettes. Cette démarche s'inscrit dans un projet de long terme visant à accroître ses ressources propres.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil d'Administration de modifier la grille tarifaire de l'Orchestre National de Mulhouse à partir de la saison 2025-2026 selon l'annexe 1 attachée à la présente délibération.

Délibéré

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- approuve cette proposition ;
- autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires.

PJ : 1 annexe

La Présidente
Mme Michèle LUTZ



*La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.
Elle sera publiée sur le site Internet de l'ONM et conservée à son registre des délibérations.
Le masculin vaut neutre dans la présente rédaction.*

Annexe

Catégorie	Zone	Tarif unitaire en 2024-2025	Tarif unitaire en 2025-2026	
Concerts symphoniques à la Filature				
	Billets à l'unité			
Plein tarif	1	30 €	33 €	10,00%
	2	25 €	27 €	8,00%
	3	17 €	18 €	5,88%
Tarif abonné	1	24 €	26 €	6,25%
	2	18 €	19 €	5,56%
	3	13 €	14 €	3,85%
Tarif Jeune & solidaire	Unique	8 €	8 €	
Abonnement fidélité = 9 concerts symphoniques				
Fidélité normal	1	18 €	19,56 €	8,64%
	L'abonnement	162 €	176 €	
	2	15 €	16 €	6,67%
	L'abonnement	135 €	144 €	
	3	11,78 €	12,56 €	6,6%
	L'abonnement	106 €	113 €	
Fidélité réduit	1	14,56 €	15,56 €	6,87%
	L'abonnement	131 €	140 €	
	2	11,78 €	12,33 €	4,72%
	L'abonnement	106 €	111 €	
	3	8,56 €	8,78 €	2,6%
	L'abonnement	77 €	79 €	
Fidélité solidaire	Unique	5,56 €	5,67 €	2%
	L'abonnement	50 €	51 €	
Abonnement passion = 5 concerts symphoniques				
Passion normal	1	18 €	22 €	22,22%
	L'abonnement	90 €	110 €	
	2	15 €	17 €	13,33%
	L'abonnement	75 €	85 €	
	3	11,80 €	13 €	10,17%
	L'abonnement	59 €	65 €	
Passion réduit	1	14,40 €	16,67 €	15,74%
	L'abonnement	72 €	83 €	
	2	12 €	13 €	8,33%
	L'abonnement	60 €	65 €	
	3	8,60 €	9,56 €	11,11%
	L'abonnement	43 €	48 €	
Passion solidaire	Unique	7 €	7,20 €	2,86%
	L'abonnement	35 €	36 €	
Carte passe-temps (M2A)				
Passe-temps	Unique	10 €	12 €	20,00%
Autres concerts - Billets à l'unité				
Concerts du nouvel à la Filature	Plein	12 €	14 €	16,67%
	Exonéré (-12 ans)	- €	- €	
DiVin	Plein	10 €	12 €	20,00%
	Exonéré (-16 ans)	- €	- €	
Concert hors les murs - Symphonique	Plein	23 €	25 €	8,70%
	Réduit (-26 ans, passe-temps, abonnés, etc.)	17 €	18,50 €	8,82%
	Exonéré (-12 ans)	- €	- €	
Concert hors les murs - Musique de chambre	Plein	17 €	18,50 €	8,82%
	Réduit (-26 ans, passe-temps, abonnés, etc.)	13 €	14 €	7,69%
	Exonéré (-12 ans)	- €	- €	